

Lagnieu, fondé par un seigneur de Montferrand. L'église collégiale était sous le vocable de Saint-Baptiste.

Jujurieu. Un de ses prieurs figure dans un titre de fondation de la Chartreuse de Portes, émané de l'abbé d'Ambronay (1).

Arbent, fondé par Nantua.

Champagne, uni au chapitre de l'église cathédrale de Saint-Jean-Baptiste de Belley.

Leyment, dont les possessions furent en grande partie données par l'abbé d'Ambronay au chevalier d'Arloz, en rémunération de services rendus à l'abbaye. Par cette donation l'église du prieuré devint paroissiale et le fief de la Cervette fut constitué.

Césérieu possédait un prieuré et un doyenné. Le prieuré avait succédé à un monastère de filles, transférées dans l'abbaye de Saint-Pierre à Lyon, sans qu'on sache les circonstances et l'époque de cette union. Le doyenné fut dévolu en bénéfice au chapitre de Belley, par une bulle papale du 13 avril 1606 (2).

Blye était une communauté de filles nobles sous la dépendance du chapitre de Saint-Paul de Lyon. On ignore quel fut son fondateur. « Ce monastère, dit Guichenon, porte titre de prieuré. Il est de l'ordre de Saint-Benoît, sur le bord de la rivière d'Ain, au bout de cette plaine qui commence à Ambronay et finit à Loyettes. Les prieurés ruraux de Cléon et de notre Dame-du-Bouchet en Bugey y sont unis; il y a village qui est de la paroisse de Chazey et justice basse sur le

(1) Acte fait en présence de Bozon, prieur de Leyment, de Guy, prieur de Césérieu, et d'Oddon, prieur de Jujurieu. *Charte de Didier, abbé d'Ambronay, insérée parmi les Preuves de l'hist. du Bugey*, pag. 219.

(2) Extrait d'un volumineux recueil de pièces historiques et autres documents concernant l'évêché et le Chapitre de Belley. M. Robert, chanoine à Belley, a eu l'obligeance de nous communiquer ce précieux manuscrit.